



Charte de Déontologie C2RT

Préambule

Les valeurs fondamentales de *Qualité*, de *Service*, *d'Agilité* et de la *Culture de l'Excellence* constituent le socle éthique sur lequel s'édifie C2RT, à la fois entreprise de prestations de services et centre de formation opérant dans le champ du Programme Régional de Formation (PRF).

Cette charte représente le manifeste moral qui guide l'action quotidienne de l'ensemble de nos collaborateurs, formateurs et apprenants. Elle incarne notre engagement profond en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) au sein de notre double vocation : la formation (Usinage, Soudure, Chaudronnerie, Maintenance Informatique) et la prestation de services (métallurgie, informatique, de la conception à la vente et la maintenance de matériel).

Fort de ses doubles certifications Qualiopi et de la reconnaissance Certimetal, de son engagement dans l'Insertion par l'Activité Économique, C2RT place l'intégration humaine et professionnelle au cœur de sa mission. L'application rigoureuse de cette charte est étendue à toutes les parties prenantes, qu'elles soient internes (collaborateurs, gouvernance, apprenants) ou externes (partenaires, fournisseurs, clients publics, privés ou particuliers).

Champ d'Application

Les principes de cette charte s'appliquent à :

- L'ensemble des collaborateurs, des formateurs et de la gouvernance de C2RT
- L'ensemble des apprenants et stagiaires du centre de formation
- L'intégration de tous nos partenaires, prestataires ou fournisseurs
- Toutes les parties prenantes internes ou externes de C2RT (clients publics, privés, particuliers).

I. Intégrité, transparence et éthique des affaires

L'intégrité est le prisme au travers duquel nous évaluons toutes nos interactions. C'est pourquoi nous veillons à ce que notre communication soit constamment claire, transparente et honnête, tant en interne, dans nos principes managériaux et pédagogiques, qu'en externe.

Notre engagement est sans concession en matière de prévention de la corruption et conflit d'intérêt. Il est formellement interdit d'accepter ou de solliciter toute action ou présent susceptible d'influencer une décision qui ne serait pas strictement conforme aux intérêts supérieurs de C2RT ou à l'esprit de notre politique RSE.

De surcroît, chaque partie prenante a le devoir d'alerter la direction en cas de détection d'actes répréhensibles, qu'il s'agisse de tentatives de corruption, de conflits d'intérêt, d'abus de pouvoir, de discrimination ou de harcèlement, que ces actes émanent de l'interne ou de partenaires externes.

Les moyens matériels et les ressources de C2RT, incluant nos locaux, doivent être exclusivement dédiés aux fins professionnelles qui sont les nôtres : la formation et la prestation de services. Dans le respect de la concurrence loyale, nous observons nos confrères pour stimuler l'innovation et le développement de nos offres de formation et de produits, tout en garantissant une démarche éthique et intègre.

Enfin, nous nous faisons un devoir de nous assurer de l'éthique de nos partenaires commerciaux, et plus particulièrement de nos fournisseurs, en vérifiant leur intégrité vis-à-vis de leurs propres équipes et leur implication effective dans une démarche RSE.

II. Respect des équipes, de l'insertion et de la formation

La sécurité et le bien-être de nos équipes et de nos apprenants sont une priorité absolue.

Nous nous engageons à veiller à leur sécurité et à pérenniser l'amélioration continue des processus dans l'ensemble de nos métiers industriels et informatiques, en appliquant rigoureusement les protocoles de sécurité physique et informatique nécessaires pour garantir le bien-être collectif et la pérennité de l'entreprise.

Par notre engagement fort dans l'Insertion par l'Activité Économique, il est pour nous primordial de conserver la dimension humaine avec nos équipes. Dans cette perspective, nous luttons résolument contre toutes formes de discrimination, de harcèlement (moral ou sexuel) et les attitudes sexistes. Notre politique vise à développer l'égalité des chances d'évolution, en valorisant l'implication, les talents et les compétences de tous.

Conformément à notre mission d'insertion, le recrutement se fait sur la base des compétences attendues, sans aucune distinction liée au handicap, au sexe, à la religion, à l'origine sociale ou ethnique. Ces actions soutiennent notre dynamique d'innovation et notre implication dans le développement de nos marques et produits.

III. Engagement envers les clients

L'engagement envers nos clients, qu'ils soient publics, privés ou particuliers, se traduit par la qualité et l'excellence de nos prestations. Notre attitude est caractérisée par la clarté, l'intégrité et le respect, nous positionnant comme une force de proposition.

Nous nous engageons à assurer la qualité de service et l'accompagnement complet de nos clients, depuis la formation jusqu'à la conception, la fabrication et la maintenance, pour que nos compétences soient reconnues comme la solution.

IV. Protection des informations et confidentialité

La confiance de nos parties prenantes repose sur notre engagement sans faille en matière de confidentialité. Nous garantissons la protection et la confidentialité des données personnelles, ainsi que le respect de la vie privée de nos équipes, apprenants, clients et partenaires.

Nous appliquons scrupuleusement les protocoles RGPD essentiels à la protection des informations. Il est impératif de protéger les données confidentielles du groupe C2RT et d'interdire toute divulgation d'informations qui pourrait nuire à des personnes ou à des parties prenantes.

V. Responsabilité environnementale

C2RT est un acteur conscient de son rôle environnemental. Chaque collaborateur se doit d'être acteur du respect de l'environnement, en cherchant quotidiennement à limiter et à améliorer notre empreinte carbone. Notre objectif est de limiter nos consommations d'énergie et de réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, nous affirmons notre volonté de collaborer avec nos fournisseurs et prestataires dès la phase de développement de produits et des services, pour intégrer le plus en amont possible des actions adaptées au respect de l'environnement.

VI. Dispositif des suivi

C2RT maintient une politique de non-représailles stricte, interdisant toute mesure punitive à l'encontre de toute personne signalant un dysfonctionnement. Le personnel dispose de la possibilité de signaler une conduite inadaptée ou de questionner les principes éthiques, toute représaille avérée étant passible de sanction disciplinaire.

Des programmes de formation et de sensibilisation sont prévus pour former les employés et formateurs aux règles de déontologie liées à la RSE. L'efficacité de nos engagements fait l'objet d'une évaluation RSE trimestrielle au sein de l'entreprise.